

[Texte]

• 1730

When I speak often of the necessity of time, the time element in this dossier, it is not what I have been saying. What I have tried to do instead of speaking of it . . . What I was saying is: How fast will the public want to pay more? Will they want a sudden jump in their payroll deduction? How fast will the rate of additional deduction from payroll be accepted, and will business be able to do it? How fast will they want to get new benefits? That is the time element I have been speaking of.

Other than that, there is a major task in front of us. It is such a huge task, but now it is on tracks in a way that nobody can backtrack and forget the pension reform dossier. So that is key as well, but other than that I cannot add more.

The Chairman: Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Well, I am trying to get the minister to be somewhat more definite, because this was a major undertaking that the government gave to the House of Commons and the people of Canada three years ago, that this would be proceeded with. It was not proceeded with in the way that many of us hoped at that time. It did not become an issue for Parliament until just a few weeks ago.

Madam Bégin: Oh, it could not become an issue for Parliament, in terms of legislation, in this mandate. It is impossible.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): So what you are saying, very concisely now, is that this will not come before Parliament in the way of legislation before the next election.

Madam Bégin: How could it? Your committee . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): It could have, had we started three years ago.

Madam Bégin: —has a mandate; I think it is for the thirty-first of . . . No, no. I am sorry. There is one element you keep forgetting in your speech, and it is unfair. It is the economic crisis. So we started as soon as we came back. I started on that—it was my first meeting in my department. But we hit at the same time an increased economic crisis. Well, it is not bad that there is a parliamentary committee today. It has kept alive. A lot of work has progressed. The industry has been discussing it tremendously. Lots of work has been done, and you have benefited from that work that was done by others in the sense that people are ready to come to the committee with briefs now; many, many groups. There is not a women's group in the country that does not have a committee on pensions now. All of that had to take place, but we did it. So of course it is slow, but it is the pace of social change that is like that and the economic crisis, I would say.

[Traduction]

Que je parle de l'élément temps dans ce dossier, ce n'est pas ce que je veux dire. Ce que j'ai essayé de faire plutôt que d'en parler . . . ce que je disais c'était: Quand le public sera-t-il disposé à payer davantage? Les gens vont-ils accepter une augmentation soudaine de leurs cotisations sous forme de déductions à la source? Ces déductions supplémentaires à la source seront-elles acceptées rapidement, et le secteur privé sera-t-il en mesure d'emboîter le pas au secteur public? Les gens voudront-ils tout de suite bénéficier des nouveaux avantages? C'est de cet élément de temps dont j'ai parlé.

Mais à part cela, nous avons une tâche importante à laquelle nous devons nous atteler. Cette tâche est énorme, mais l'entreprise est en cours et personne ne peut revenir en arrière pour reléguer le dossier de la réforme des pensions aux oubliettes. C'est un élément aussi important, mais mis à part cela, je ne peux rien dire d'autre.

Le président: Mademoiselle MacDonald.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): J'aimerais que le ministre soit un peu plus précis, parce que, il y a trois ans le gouvernement s'est engagé vis-à-vis de la Chambre des communes et de la population canadienne à lancer l'affaire. L'étude toutefois ne s'est pas déroulée de la façon dont beaucoup d'entre nous l'espérions à l'époque. En fait cette question ne retient l'attention du Parlement que depuis quelques semaines.

Mme Bégin: Mais il n'aurait pas été possible d'introduire un projet de loi à cet effet. C'est impossible.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Ce que vous dites, très succinctement maintenant, c'est que le Parlement ne sera pas saisi d'un projet de loi sur la réforme des pensions avant les prochaines élections.

Mme Bégin: Comment serait-ce possible? Votre Comité . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Cela aurait été possible si nous avions entrepris l'étude du dossier il y a 3 ans.

Mme Bégin: On a confié à votre Comité un mandat, je pense que c'est pour le 31 . . . oh non, excusez-moi, il y a quelque chose que vous oubliez dans ce que vous dites, et c'est injuste. Il s'agit de la crise économique. Nous avons commencé l'étude du dossier lorsque nous sommes revenus au pouvoir. J'ai commencé dès la première réunion de mon Ministère. Mais à cette époque, la crise économique s'aggravait. C'est une bonne chose que l'on ait constitué un comité parlementaire. Cela veut dire que la question est bien d'actualité. Beaucoup de travaux ont progressé. L'industrie a discuté en long et en large de cette question. On a fait beaucoup, et vous avez bénéficié du travail qu'ont fait les autres, dans le sens où les gens sont disposés à comparaître devant le Comité et à soumettre des mémoires maintenant, il y a beaucoup de groupes qui veulent le faire. Il n'y a pas un groupe de femmes au pays qui à l'heure actuelle n'ait pas un comité pour étudier les régimes de pension. Il a fallu que tout cela s'organise, et nous l'avons fait. Bien entendu cela ne s'est pas fait rapidement, mais les changements sociaux